

Participation financière 2026-2027

Cotisation forfaitaire fixe quelle que soit la date d'inscription pour chaque élève de l'Ecole de Musique : 25 €

	CC Cœur de Loire	Hors CC Cœur de Loire
Instrument et/ou formation musicale	315 €	554 €
Eveil Musical	134 €	240 €
Ateliers collectifs et ACPI	70 €	70 €
2ème instrument	273 €	477 €

Une réduction de 25% sera appliquée pour les enfants des résidents de la Communauté de Communes Cœur de Loire bénéficiant de l'allocation rentrée scolaire 2026 sur présentation d'un justificatif

Participation financière spécifique aux instrumentistes et choristes de l'association Harmonie de Cosne ou des formations suivantes

	CC Cœur de Loire	Hors CC Cœur de Loire
Formation musicale et ou instrumentale Harmonie de Cosne, The Big Doo Doo Band, Les Vents de Loire, Chorale Atout Chœur, Orchestre Attacca Ateliers de Musiques actuelles	188 €	333 €

REDUCTION DES DROITS D'INSCRIPTION

Nombre d'élèves de la même famille	Taux de réduction
2	25%
3	30%
4	35%
5 et plus	40%

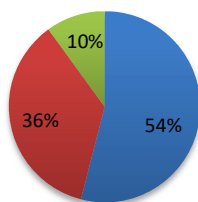
Les réductions ne s'appliquent pas pour un 2ème instrument, ni pour un atelier collectif

8 impasse de la Madeleine – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

ecoledemusique@coeurdeloire.fr

Tel : 03 86 26 60 17

Répartition du coût de fonctionnement de l'école de musique Année 2025-2026



■ Communauté de Communes Cœur de Loire

■ Conseil départemental de la Nièvre

■ Participation des familles

Communauté de Communes Cœur de Loi	293000	54%
Conseil départemental de la Nièvre	194630	36%
Participation des familles	51180	10%



